

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

(Affiché en exécution de l'Art L 121-17 du Code des Communes)

**Séance du 20 mai 2016**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 mai 2016 sous la présidence de Monsieur Lucien GONNOT, Maire. Voici les points principaux qui ont été abordés lors de cette séance :

**I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 29 AVRIL 2016**

Le compte rendu du 29 avril est approuvé par 12 voix pour et une abstention.

**II – ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE DE LA SONNANTE**

Seules deux entreprises ont répondu à l'appel à concurrence pour les travaux de rénovation de la toiture de l'école de la Sonnante.

M. BAUDOIN présente le tableau d'analyse dont le classement a été établi en tenant compte des critères : prix des prestations pour 60% et moyens techniques pour 40%. Le conseil municipal, à l'unanimité retient l'entreprise Eurl GIBBE/VALNAUD classée mieux-disante pour un montant total hors taxes de 26 121,63 €. Les travaux devront impérativement commencer le 6 juillet pour être réalisés pendant les vacances scolaires d'été.

**III – ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA FOURNITURE EN GAZ NATUREL**

L'actuel contrat de fourniture en gaz naturel avec EDF sur 7 sites arrive à son terme le 30/06/2016. Un appel à concurrence a été lancé le 29 avril pour la fourniture de gaz naturel du 01/07/2016 au 31/12/2017. Deux offres sont parvenues : l'une émanant d'EDF collectivités, l'autre d'ANTARGAZ.

M. le Maire propose de retenir l'offre d'ANTARGAZ, économiquement la mieux-disante, classée N°1 suivant le critère prix pour 60 % (calculé sur le montant annuel de l'abonnement et de la consommation prévisionnelle annuelle) et le critère qualité technique des prestations pour 40 %.

Le Conseil municipal décide, à 12 voix pour et 1 abstention, de retenir l'offre de la société ANTARGAZ.

**IV – AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SARL CARRIÈRES VIALLET**

Une demande d'enregistrement de la SARL CARRIÈRES VIALLET pour l'installation de transit, traitement, stockage de produits minéraux et de déchets non dangereux inertes sur la commune de Toulon sur Allier, au lieudit « Les Proux », a été soumise à la consultation du public du 11 avril au 10 mai 2016. L'avis de la commune est sollicité sur cette demande.

M. le Maire expose les grandes lignes de ce dossier. L'autorisation d'installer un lieu de stockage de matériaux inertes permettrait aux entreprises de bâtiment d'avoir une solution de proximité pour déposer les matériaux de démolition, mais aurait notamment comme effet négatif, une augmentation significative du nombre de poids lourds circulant dans le bourg de la commune.

A 10 voix pour et 3 abstentions, le Conseil municipal exprime un avis favorable à la demande d'enregistrement de la SARL CARRIÈRES VIALLET pour l'installation de transit, traitement, stockage de produits minéraux et de déchets non dangereux inertes sur la commune de Toulon sur Allier mais demande à la société VIALLET de ne pas faire transiter les camions de transport de matériaux entre la carrière de St Prix et celle de Toulon par la RD989 et le bourg de Neuilly le réal mais par la route nationale 7.

## **V – ACHAT DE TABLES ET BANCS**

Après étude des différentes propositions émanant de 4 sociétés, le Conseil municipal décide, à 9 voix pour et 5 voix contre, d'acquérir 40 tables et 80 bancs de 2,20m auprès de la société Direct Discount pour un montant total de 4 670 € HT. Ce mobilier est destiné à remplacer les plateaux et bancs qui sont usagés. Le règlement de prêt aux associations et particuliers Neuillysois est approuvé à l'unanimité.

## **VI – CRÉATION DE LA COMPÉTENCE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS**

Le Conseil communautaire a donné un avis favorable sur l'évolution des statuts de Moulins Communauté en intégrant une nouvelle compétence facultative : Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des inondations (G.E.M.A.P.I.).

A l'unanimité, le Conseil municipal donne un avis favorable à la modification des statuts de Moulins Communauté permettant d'intégrer la nouvelle compétence G.E.M.A.P.I.

## **VII – DEMANDES DE LOGEMENT**

Le locataire du logement F2 situé 16 place de la Mairie a donné son préavis. Son départ sera effectif le 31/05/2016.

3 demandes de logement ont été déposées,

Le Conseil Municipal décide, à 13 voix pour et 1 voix contre d'attribuer le logement F2 à M. GIROUX Simon.

## **VIII – DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE HENRI BARON**

L'association ASN Pétanque demande à bénéficier de la gratuité de la salle Henri Baron pour l'organisation d'un repas le mardi 7 juin, jour du concours de pétanque ouvert aux joueurs âgés de 55 ans et plus.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'accorder la gratuité de la salle Henri Baron à l'ASN Pétanque.

## **IX – TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA COUVERTURE DE LA SALLE DES JEUNES**

3 entreprises ont transmis une offre de prix relative à ces travaux de rénovation.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'offre de prix de l'entreprise GIBBE / EURL VALNAUD, mieux-disante, pour un montant de 5 897,99 € HT.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Travaux route de Bessay**

M. le Maire informe que l'entreprise SMTPB devrait terminer les travaux d'aménagement de la route de Bessay mi-juin. L'aménagement du point propre à proximité du château d'eau commencera semaine 21. Le Conseil départemental devrait réaliser la couche de roulement en juillet.

### **Projection cinématographique**

Mme DE CHACATON annonce que le SICTOM Nord Allier projettera le 2 juin prochain à Cap Cinéma Moulins, le film « Demain » relatif au traitement des déchets. L'accueil de loisirs a été sollicité pour parler de l'action compost qu'il a mis en place avec succès.

### **Centre social Jaligny/Neuilly**

Mme DE CHACATON se fait l'écho du Centre social et rural Jaligny/Neuilly qui est à la recherche de 6 nouveaux adhérents pour siéger au Conseil d'administration du Centre social. Toute personne intéressée est priée de contacter le Centre social avant le 24 juin 2016.

### **Réunion publique sur le PEDT**

Mme GUITTON dresse un rapide compte rendu de la réunion publique sur le PEDT qui a eu lieu le 10 mai, en présence du comité de pilotage, des intervenants TAP et de quelques parents. Elle rappelle qu'une nouvelle réunion du comité de pilotage du PEDT est prévue le 24 mai 2016 afin d'évaluer la première année de ce projet éducatif territorial.

### **Gratuité des documents d'urbanisme**

M. ROUYER demande si l'instruction des documents d'urbanisme va devenir payante à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016. M. BAUDOIN lui répond que la gratuité de ce service sera maintenue durant une année.

### **Inventaire du mobilier salle Henri Baron**

M. BAUDOIN indique que la commission des travaux a procédé à un inventaire des tables et chaises de la salle Henri Baron. Certaines pourront être réparées mais un certain nombre devront être remplacées. Des demandes de prix seront prochainement demandées à plusieurs sociétés.

### **Travaux de voirie**

M. BAUDOIN informe que l'équipe technique procédera à la création d'avaloir en bordure de chaussée rue des Rosiers semaine 22.

Il ajoute que le fauchage des accotements démarrera semaine 21, et que la réfection des chemins communaux reprendra lorsqu'il aura cessé de pleuvoir.

Le 26 mai 2016

Le Maire,  
Lucien GONNOT

